

# 25<sup>e</sup> CONGRÈS

2 → 4 OCT. 2025

Ambition 2029  
S'unir et construire ensemble !



## REMBOURSEMENT FORFAITAIRE TRANSPORT

Le **remboursement forfaitaire concernant le transport pour le Congrès 2025** s'applique aux Délégué(e)s de SCOP BTP, Délégué(e)s de SCOP des activités annexes et connexes, aux Représentant(e)s de SCOP BTP de moins d'un an et aux Mandataires de SCOP BTP.

Celui-ci s'effectue sur la **base d'un aller/retour SNCF de 2ème classe des Fédération SCOP BTP régionales d'appartenance jusqu'à Toulouse**. Tous les déplacements entre l'hôtel et les lieux du Congrès durant la manifestation sont pris en charge directement sur place par la Fédération SCOP BTP. En cas de participation d'un(e) conjoint(e), une déduction forfaitaire de 50 € sera appliquée sur le remboursement total.

Ce remboursement sera réalisé sur demande, par chèque, dans le mois suivant le Congrès sur justification des feuilles d'émargement.

Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon / Toulouse	280 €
Est	Nancy / Toulouse	291 €
Ile-de-France / Centre Val-de-Loire	Paris / Toulouse	150 €
Hauts-de-France	Lille / Toulouse	278 €
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux / Toulouse	70 €
Occitanie	Toulouse	0 €
Ouest	Rennes / Toulouse	310 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse	Marseille / Toulouse	100 €

Pour plus d'information

rendez-vous sur [scopbtp.org](https://scopbtp.org)



suivez-nous !  
[@scopbtp](https://www.instagram.com/scopbtp)